

crois que le député de Vancouver-Kingsway a une question supplémentaire à poser.

LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE—L'INDEXATION DE LA PENSION DE BASE SUR L'INDICE DU COÛT DE LA VIE

**Mme Grace MacInnis (Vancouver-Kingsway):** Monsieur l'Orateur, vu la hausse marquée du coût de la vie, qui est actuellement de presque 5 p. 100 plus élevé que l'année dernière, le gouvernement est-il prêt, pour ceux dont le revenu est fixé à \$80 par mois, à prévoir au moins une disposition d'indexation qui tienne compte de l'augmentation du coût de la vie depuis un an?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, la question a été vidée au moment de l'étude du projet de loi. Le gouvernement a adopté comme principe, plutôt que de verser . . .

**L'hon. M. Stanfield:** Vous aviez réussi à vaincre l'inflation à ce moment-là.

**Le très hon. M. Trudeau:** . . . une pension à tous les vieillards au pays, quel que soit le revenu, d'affecter les deniers publics au bien-être de ceux qui en ont le plus besoin. Voilà pourquoi nous avons gelé les pensions de sécurité de la vieillesse et avons accru, d'une façon importante je le répète, le supplément de revenu aux défavorisés. Les principes en cause ont donc été longuement discutés au cours de la législature actuelle. A moins de répéter tous les arguments qui ont déjà été avancés, il m'est impossible de donner une réponse plus complète.

**Mme MacInnis:** Les choses ont bien changé depuis ce temps et le coût de la vie a continué de s'accroître. Le premier ministre n'est-il pas d'avis que les personnes qui ne touchent que \$80 par mois sont dans l'indigence?

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. Le député d'Egmont désire poser une question supplémentaire.

• (1430)

LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE—LE POINT DE VUE DES PROVINCES AU SUJET DE L'INDEXATION

**M. David MacDonald (Egmont):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser au premier ministre. Compte tenu du fardeau très lourd qui repose sur les épaules de nos citoyens âgés, en raison de la hausse rapide des coûts, le premier ministre peut-il nous dire s'il y a eu consultation avec les provinces ou si celles-ci ont formulé des demandes en vue d'ajuster l'échelle mobile des paiements fédéraux de façon à compenser la hausse continue des coûts?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, je ne suis pas certain qu'il y ait eu consultation avec les provinces. Je sais pourtant que les provinces font parfois valoir l'argument selon lequel les subventions fédérales devraient être augmentées substantiellement. Bien sûr, c'est au Parlement canadien qu'on soumet les versements fédéraux pour étude, non pas aux assemblées législatives provinciales. Je ne connais pas le nombre de provinces qui se servent de l'argument énoncé par le député, ni en quelles circonstances.

**M. MacDonald:** Comme le premier ministre ne semble pas très certain de cette nécessité de la part de nos vieillards . . .

**Des voix:** Oh, oh!

**M. MacDonald:** . . . ni des requêtes de chacune des provinces, voudrait-il nous promettre d'enquêter à ce sujet pour pouvoir se mettre à jour et nous donner une réponse plus précise?

**Le très hon. M. Trudeau:** Monsieur l'Orateur, pour ce qui est des nécessiteux, le supplément de revenu garanti leur est précisément destiné, car il n'est pas versé indifféremment à tous les gens de plus de 65 ans, qu'ils soient ou non dans le besoin. Les indigents peuvent faire une demande s'ils veulent toucher le supplément de revenu garanti, qui est indexé sur le coût de la vie, comme je l'ai dit précédemment.

**M. MacDonald:** Qu'advient-il des gens maintenant?

**Le très hon. M. Trudeau:** Qu'advient-il? Ma foi, ils doivent écouter quelques-unes des blagues des députés.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Bon nombre de représentants ont des questions supplémentaires à poser.

LA POSSIBILITÉ DE RÉDUIRE L'ÂGE D'ADMISSIBILITÉ À LA PENSION DE VIEILLESSE

[Français]

**M. André Fortin (Lotbinière):** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire au très honorable premier ministre.

Peut-il dire si le gouvernement étudie l'opportunité de réduire à 60 ans l'âge d'admissibilité à la pension de vieillesse, et de l'accorder au conjoint dès que l'autre commence à recevoir cette pension de vieillesse, étant donné les problèmes économiques auxquels ces personnes doivent faire face?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur le président, je n'ai pas saisi la deuxième partie de la question, mais en ce qui a trait à la première, le gouvernement désirerait évidemment donner le plus d'argent possible à tout le monde tout de suite, en même temps, mais nous devons administrer les taxes et les revenus du gouvernement de la façon la plus équitable possible.

**M. Réal Caouette (Témiscamingue):** Je désire poser une question supplémentaire, monsieur l'Orateur.

Ne serait-il pas plus facile pour le premier ministre et le gouvernement d'avoir recours aux services de la Banque du Canada, qui existe spécialement pour servir les Canadiens?

[Traduction]

**M. l'Orateur:** Le député de Mackenzie veut-il poser une question supplémentaire?

**M. Korchinski:** J'ai une question à poser au ministre du Travail.

**M. l'Orateur:** Je donnerai la parole au député en temps opportun. Nous n'en sommes qu'à la première question et n'avons pas encore terminé la série des questions supplémentaires. Le député de Prince Edward-Hastings peut poser sa question supplémentaire.

LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE—LES MESURES ANTI-INFLATIONNISTES

**L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings):** Une question supplémentaire à l'adresse du premier ministre, monsieur l'Orateur. Comme la hausse du coût de la vie